

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 6 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DAC 600 - DGRI Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, 147 rue La Fayette (10e).

M. Patrick KLUGMAN, Mmes Hélène BIDARD et Catherine VIEU-CHARIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2017 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, 147 rue La Fayette à Paris 10e ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission, Mesdames Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission, et Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, 147 rue La Fayette à Paris 10e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « À la mémoire de Sakine Cansiz, 54 ans, Rojbîn - Fidan Dogan, 30 ans et Leyla Saylemez, 25 ans, militantes des droits du peuple kurde, assassinées ici le 9 janvier 2013. ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2017, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 17V00149 DAC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO